

Appui à une police professionnelle et inclusive (APPI) en Haïti



**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES : AMÉNAGEMENT DU LOCAL
COORDINATION NATIONALE DES AFFAIRES FÉMININES (CNAF)
Préparé par : COWATER INT. Février 2025**



En partenariat avec

Canada



AVIS D'APPEL D'OFFRES

AMÉNAGEMENT DU LOCAL DE LA COORDINATION NATIONALE DES AFFAIRES FÉMININES

COWATER INTERNATIONAL – PNH

PORT-AU-PRINCE, HAÏTI

Le bureau de projet de la firme Cowater International d'Ottawa, Canada, localisé à Port-au-Prince, Haïti lance un appel d'offres pour des travaux d'aménagement du local occupé par la Coordination Nationale des Affaires Féminines – CNAF et situé au quartier général de la Police Nationale Haïtienne (PNH)

Le dossier numérisé contenant toutes les informations nécessaires à la préparation et à la soumission d'une offre des services par les firmes intéressées est disponible sur ce site Web (JOBPAW).

Les soumissionnaires intéressés pourront faire une visite préalable du local à aménager le 28 février de 9h00 à 15h00. Ils sont priés de confirmer leur présence par WhatsApp au + 509 49276807.

La date limite pour la soumission des offres par courriel est le 7 mars, 2025 aux adresses suivantes : info@cowater-appi.com et blavasky.kasumba@cowater.com

Table of Contents

1. INTRODUCTION	3
2. CONTEXTE	4
3. ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL DU BÂTIMENT	4
4. OBJECTIFS DU PROJET	6
4.1 OBJECTIF GÉNÉRAL	6
4.2 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	6
5 DESCRIPTION DES TRAVAUX	7
5.1 RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES : FUSION DES SALLES QUATRE ET CINQ	7
5.3 SÉCURISATION DES OUVERTURES ET DU BÂTIMENT CONTRE LES INTEMPÉRIES	8
5.4 RÉHABILITATION ÉLECTRIQUE ET CLIMATISATION	8
5.5 AMÉNAGEMENT ESPACE SANITAIRE	10
5.6 INSTALLATION D'EXTINCTEURS	10
5.7 INSTALLATION DE GOUTTIÈRE	10
5.8 INSTALLATION D'UN AUVENT	10
7. RÉSULTATS ATTENDUS	11
8. RÉCEPTION ET DÉPOUILLEMENT DES SOUMISSIONS	11
9. EXÉCUTION DU MARCHÉ	12
ANNEXES	13

CAHIER DES CHARGES

AMÉNAGEMENT DU LOCAL DE LA COORDINATION NATIONALE DES AFFAIRES FÉMININES

COWATER INTERNATIONAL – PNH

PORT-AU-PRINCE, HAÏTI

1. INTRODUCTION

Le projet **Appui à une Police Professionnelle et Inclusive (APPI)** en Haïti vise à renforcer la capacité de la Police Nationale d'Haïti (PNH) pour qu'elle devienne une institution plus professionnelle, inclusive, et respectueuse des droits de l'Homme. Ce projet est financé pour une durée de cinq (5) ans, de 2021 à 2026, par **Affaires Mondiales Canada (AMC)** qui collabore avec le gouvernement haïtien et la PNH pour améliorer la sécurité, la formation et la gestion de la police.

Les principaux objectifs du projet APPI incluent :

1. **Renforcement des Capacités Professionnelles** : Améliorer la formation et le développement professionnel des agents de la PNH pour qu'ils répondent mieux aux normes internationales de sécurité publique et de respect des droits humains.
2. **Promotion de l'Inclusion** : Augmenter la diversité au sein de la police, en incluant davantage de femmes et de groupes sous-représentés pour créer une institution qui reflète la diversité de la population haïtienne.
3. **Formation en Droits de l'Homme** : Sensibiliser les agents à l'importance du respect des droits humains dans leurs interventions pour renforcer la confiance de la population envers la police.
4. **Réformes Institutionnelles** : Appuyer les réformes pour améliorer la gouvernance, la transparence, et la gestion des ressources au sein de la PNH.
5. **Partenariats avec la Société Civile** : Collaborer avec des organisations de la société civile pour encourager une approche communautaire de la sécurité et créer des canaux de communication entre la population et la PNH.

Ce projet répond aux défis importants que rencontre Haïti en matière de sécurité publique, visant à bâtir une police plus efficace, équitable et qui inspire la confiance de la population.

Ces Termes de Référence (TDR) concernent des travaux d'aménagement du local hébergeant la **Coordination des Affaires Féminines et du Genre (CNAF)**, situé au sein de l'ensemble des locaux de services construits par la MINUSHTA sur le site du quartier général de la PNH.

La **Coordination Nationale des Affaires Féminines et du Genre (CNAF)** de la **Police Nationale d'Haïti (PNH)** est une entité spécifique au sein de la PNH qui se concentre sur la promotion des droits des femmes, l'égalité de genre, et la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles. Cette coordination a pour mission de renforcer les capacités de la PNH dans la gestion des affaires de genre et d'assurer une meilleure prise en charge des femmes et des victimes de violences dans le système de

sécurité et de justice. La **CNAF** est ainsi un acteur clé pour améliorer la prise en charge des affaires liées au genre et pour garantir que la PNH remplisse son rôle de protection de la population de manière inclusive et respectueuse des droits humains.

A travers cette initiative visant à doter la CNAF d'un environnement de travail sécurisé, fonctionnel, et confortable, le projet APPI réaffirme son engagement en faveur de l'institutionnalisation de l'égalité des genres au sein de la PNH et dans toutes ses activités.

2. CONTEXTE

Le projet APPI collabore étroitement avec la CNAF pour améliorer les conditions de travail de cette unité stratégique, dédiée à la promotion de l'égalité des genres, la lutte contre les violences faites aux femmes et la protection des droits des victimes.

Actuellement, le bureau de la CNAF est hébergé dans un local préfabriqué construit par la MINUSTAH, situé sur le site de la Direction Générale de la PNH. Le local, bien que propre, est délabré. Il n'a jamais été aménagé pour offrir un environnement de travail optimal et nécessite des améliorations dans plusieurs domaines, notamment :

- L'électricité et l'éclairage,
- La climatisation,
- La sécurisation des portes et fenêtres,
- L'étanchéité de la toiture,

Ces lacunes limitent les capacités opérationnelles du personnel de la CNAF et nécessitent une intervention rapide pour créer un espace de travail fonctionnel, sécurisé et adapté.

3. ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL DU BÂTIMENT

Le bâtiment logeant la **Coordination des Affaires Féminines et du Genre (CNAF)** comprend six salles fonctionnelles, mais présentant des déficiences importantes tant sur le plan technique que sur le plan de la sécurité et du confort. Ci-dessous une description détaillée des conditions actuelles de chaque salle :

1. Première salle : Bureau du responsable

Cette salle mesure 7 mètres de longueur sur 3,95 mètres de largeur. Sa façade arrière comporte deux fenêtres coulissantes, chacune mesurant 1,55 mètre de large. La porte et la fenêtre de la façade principale sont condamnées et inutilisables. L'accès se fait par une porte intérieure latérale, qui la relie à la salle adjacente.

Elle est équipée de deux climatiseurs non fonctionnels et de deux lampes à néon dont l'éclairage est insuffisant, ne répondant pas aux normes de luminosité nécessaires pour un environnement de travail adéquat.

2. Deuxième salle : Espace de bureaux et salle technique

Attenante au bureau principal, cette salle mesure également 7 mètres de long sur 3,95 mètres de large. Sa façade arrière est équipée de deux fenêtres coulissantes. La façade principale dispose d'une porte d'accès et d'une fenêtre coulissante de 1,55 mètre de largeur.

Cette salle est divisée en deux sections :

- **Première section (bureau)** : Elle comprend un climatiseur non fonctionnel et deux lampes dont l'éclairage est insuffisant en raison de l'état des tubes fluorescents.
- **Seconde section (salle technique)** : Elle est équipée d'un climatiseur et d'une lampe, également non fonctionnels. L'éclairage global reste inadéquat pour les activités techniques.

3. Troisième salle : Espace de bureaux

Cette salle, reliée à la précédente par une porte latérale, mesure 7 mètres de long sur 3,95 mètres de large. Sa façade arrière présente deux fenêtres coulissantes, et la façade principale est dotée d'une porte d'accès et d'une fenêtre coulissante.

Destinée aux bureaux, cette salle est équipée de deux lampes et d'un climatiseur, mais l'éclairage reste insuffisant en raison de l'état des sources lumineuses, et le climatiseur est hors service, rendant l'espace inconfortable.

4. Quatrième salle : Espace d'entreposage

Reliée à la précédente par une porte latérale, cette salle mesure 7 mètres de long sur 4 mètres de large. Sa façade principale est dotée d'une porte d'accès et d'une fenêtre coulissante, et sa façade arrière comporte également deux fenêtres coulissantes.

Initialement prévue pour des bureaux, cette salle est actuellement utilisée comme espace d'entreposage. Elle comprend deux lampes et un climatiseur, mais l'éclairage reste insuffisant et la climatisation ne fonctionne pas, créant un environnement peu confortable.

5. Cinquième salle : Salle de conférence

Cette salle, reliée à la précédente par une porte latérale, mesure 7 mètres de long sur 3,95 mètres de large. Elle est équipée de deux fenêtres coulissantes sur sa façade arrière et d'une porte d'accès avec une fenêtre coulissante sur la façade principale.

Destinée aux réunions et aux formations, la salle comprend trois lampes et un climatiseur. Toutefois, sa capacité d'accueil est insuffisante par rapport aux besoins, et l'éclairage est déficient en raison de tubes fluorescents défectueux. Le climatiseur hors service compromet également la qualité de l'air et le confort des participants.

6. Sixième salle : Cafeteria et dortoir

Reliée à la salle précédente par une porte latérale, cette salle mesure 7 mètres de long sur 4 mètres de large. Sa façade arrière est équipée de deux fenêtres coulissantes et la façade principale présente une porte d'accès avec une fenêtre coulissante.

Cette salle est divisée en deux sections :

- **Section cafétéria** : Équipée d'un climatiseur et d'une lampe, tous deux non fonctionnels.
- **Section dortoir** : Également dotée d'un climatiseur et d'une lampe, mais ces équipements sont également défectueux.

Problématiques techniques et d'infrastructure :

- **Climatisation et ventilation** : Un seul climatiseur est fonctionnel pour l'ensemble du local, rendant l'environnement particulièrement inconfortable, notamment durant les périodes de chaleur.
- **Éclairage** : Les lampes à néon dans toutes les salles, ainsi que celles à l'extérieur, sont largement défectueuses, et l'éclairage général est insuffisant pour assurer un environnement de travail adéquat. Le remplacement ou la remise en état du système d'éclairage est impératif.
- **Sécurité** : Les fenêtres avant et arrière ne sont pas sécurisées, exposant le bâtiment à des risques d'intrusion. De plus, les portes d'accès principales ainsi que les portes intérieures manquent de systèmes de sécurité adéquats pour garantir une protection suffisante du personnel et des équipements.
- **Toiture** : La toiture présente des fuites qui entraînent des infiltrations d'eau dans les salles lors des intempéries, ce qui nécessite une intervention urgente pour assurer l'étanchéité du bâtiment et éviter des dommages supplémentaires.
- **Alimentation électrique** : Le local dispose d'un nombre insuffisant de prises électriques, environ huit pour l'ensemble du personnel, ce qui est inadapté aux besoins d'un espace de travail fonctionnel. Cette insuffisance limite la possibilité de brancher tous les équipements nécessaires pour les activités quotidiennes.

Ce local nécessite des travaux de rénovation urgents pour améliorer son éclairage, sa climatisation, sa sécurité et son confort. Des actions prioritaires doivent être mises en place pour rendre les espaces fonctionnels et sécurisés, notamment le remplacement des équipements défectueux, la sécurisation des fenêtres et des portes, et la réparation de la toiture pour garantir l'étanchéité.

4. OBJECTIFS DU PROJET

4.1 OBJECTIF GÉNÉRAL

Réaménager le local de la CNAF pour répondre aux standards requis, en garantissant un environnement de travail sûr, fonctionnel et climatisé, afin de permettre à l'équipe de remplir pleinement son mandat.

4.2 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Sécurisation :

- a. Réduire les risques d'effraction en remplaçant ou en renforçant les portes et en installant des barreaux aux fenêtres.
- b. Sécuriser les installations extérieures, notamment les gouttières, les auvents et les condensateurs.

2. Amélioration électrique : Moderniser le câblage pour permettre l'installation de prises électriques supplémentaires et de nouveaux climatiseurs.

3. **Éclairage** : Remplacer les vieux luminaires fluorescents par des ampoules LED.
4. **Aménagement d'un espace fermé pour d'éventuel sanitaire**: Cet espace doit être suffisamment grand pour éventuellement qu'un lavabo et WC y soient installés.
5. **Aménagement de l'espace cafétéria** : Cet espace doit être fermé à l'aide d'une cloison et d'une porte.
6. **Peinture intérieure** : Peindre les murs internes avec une peinture semi-gloss dans des teintes gris pâle ou **bone white** pour un rendu propre et lumineux.

5 DESCRIPTION DES TRAVAUX

5.1 RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES : FUSION DES SALLES QUATRE ET CINQ

○ **Objectif :**

Augmenter la capacité d'accueil de la cinquième salle (salle de conférence) en la fusionnant avec la salle adjacente actuellement utilisée comme espace de stockage. L'objectif est de créer un espace polyvalent. En l'absence de formation organisée par la CNAF, cet espace pourra être divisé en deux grâce à une cloison pliante, permettant d'utiliser une partie comme espace de bureaux et l'autre comme salle de réunion.

○ **Intervention :**

- Suppression de la cloison en matériaux légers existante.
- Installation d'une cloison pliante, similaire à celles utilisées dans les salles de cinéma, pouvant être fixée à mi-hauteur du plafond.
- Évacuation des gravats conformément aux normes environnementales locales.

○ **Résultat :**

Création d'une salle de conférence post-fusion mesurant **7 m de long x 7,95 m de large**, augmentant ainsi la surface utile et presque doublant la capacité d'accueil existante. Cet espace polyvalent pourra être divisé en deux zones fonctionnelles selon les besoins.

5.2 CRÉATION D'UN ESPACE FERMÉ POUR LA CAFÉTÉRIA ET POUR D'ÉVENTUELS SANITAIRE

- Installation d'une cloison afin de faire de la cafétéria un espace privé muni de deux portes légères. Une première qui donne accès à la salle de conférence et une deuxième qui donne accès au dortoir.
 - Création d'un espace sanitaire fermé suffisamment grand pour qu'un lavabo et un WC y soient éventuellement installés.
- #### ○ **Résultats :** Modification de la cloison de la petite cafétéria pour en faire un espace fermé. Création d'un espace sanitaire dans la salle technique.

5.3 SÉCURISATION DES OUVERTURES ET DU BÂTIMENT CONTRE LES INTEMPÉRIES

1. Portes :

- Mise en œuvre du renforcement des portes d'accès, afin d'assurer une fermeture sécurisée, conforme aux exigences des normes de sécurité en vigueur.
- **Renforcement des portes d'accès** : Renforcement des cadres et battants en acier galvanisé pour garantir une résistance accrue, suivant les normes de sécurité en vigueur. Installation de nouvelles serrures sécuritaires et de ralentisseurs.
- **Modification d'accès** : Obturation d'une des deux portes donnant accès à la salle de conférence agrandie par scellement durable.

2. Fenêtres :

- Pose de barreaux de sécurité en acier traité anticorrosion, avec scellement pour une fixation fiable et pérenne afin de garantir une protection optimale contre les intrusions.

3. Toiture :

- Réviser les gouttières, les auvents et les joints d'étanchéité des panneaux de la toiture, comme recommandé.
- Utiliser un matériau adapté (bande d'étanchéité autocollante, peinture d'étanchéité, Mastic silicone) pour garantir une étanchéité durable et efficace.

5.4 RÉHABILITATION ÉLECTRIQUE ET CLIMATISATION

1. Modernisation de l'Éclairage

- **Objectif** : Remplacer les luminaires fluorescents existants par des luminaires équipés de lampes LED de haute performance, permettant une réduction significative de la consommation énergétique et une meilleure longévité des équipements.
- **Considérations techniques** : Évaluation de la capacité des panneaux solaires existants afin de s'assurer qu'ils sont compatibles avec les nouvelles installations électriques prévues. Les panneaux solaires alimentent les prises électriques et l'éclairage (et non les unités de climatisation).

2. Installation des unités de climatisation

- **Objectif** : Remplacer les anciennes unités de climatisation non fonctionnelles et installer des nouvelles unités pour un total de huit unités pour un confort thermique acceptable.
- **Considérations techniques** : Vérification du raccordement fiable des unités de climatisation au réseau électrique de la PNH, conformément aux normes en vigueur. Sécurisation des condensateurs pour les unités de climatisation placés à l'extérieur.

5.5 Installations électrique par Espace

Espace	Désignation	Equipement	Quantité
Première salle	Bureau du responsable	Prises électriques	5
		Climatiseur de 9000 BTU	1
		Luminaires équipés de lampes LED	2
Deuxième salle	Salle de bureaux	Prises électriques	3
		Climatiseur de 9000 BTU	1
		Luminaires équipés de lampes LED	2
	Salle technique	Prises électriques	1
		Climatiseur de 9000 BTU	1
		Luminaires équipés de lampes LED (Un luminaire dans les sanitaires et un autre à l’extérieur des sanitaires.)	2
Troisième salle	Salle de bureaux	Prises électriques	5
		Climatiseur de 9000 BTU	1
		Luminaires équipés de lampes LED	3
Quatrième salle	Salle de conférence fusionnée	Prises électriques	6
		Climatiseur de 9000 BTU	1
		Luminaires équipés de lampes LED	6
Cinquième salle	Cafétéria	Prises électriques	3
		Climatiseur de 9000 BTU	1
		Luminaires équipés de lampes LED	3
	Dortoir	Prises électriques	1

		Climatiseur de 9000 BTU	1
		Luminaires équipés de lampes LED	2
Façade	Principale	Luminaires équipés de lampes LED	3

3. Installations électrique par Espace :

5.5 AMÉNAGEMENT ESPACE SANITAIRE

1. Aménagement d'un espace pouvant accueillir un lavabo et un WC

- Réalisation d'un espace fermé équipé d'une porte:

5.6 INSTALLATION D'EXTINCTEURS

- Installation de trois (3) extincteurs :
 - Un dans la salle du Responsable.
 - Un à l'entrée de la salle technique.
 - Un dans la cafétéria.

5.7 INSTALLATION DE GOUTTIÈRE

- Installation d'une **gouttière** pour le captage et le drainage des **eaux pluviales**, visant à prévenir l'accumulation d'eau et à protéger les infrastructures.

5.8 INSTALLATION D'UN AUVENT

- Mise en place d'un **auvent** sur la façade principale pour réduire l'impact direct du soleil dans les salles, améliorant ainsi le confort thermique à l'intérieur du bâtiment.
- Étanchéité des joints entre les panneaux galvanisés qui constituent le toit.

5.9 PEINTURE DES LOCAUX AVEC DE LA PEINTURE SEMI-GLOSS.

7. RÉSULTATS ATTENDUS

- Un local sécurisé, fonctionnel adapté et résistant aux intempéries grâce à l'amélioration de l'étanchéité de la toiture.
- Amélioration des conditions de travail avec un éclairage optimal, une ventilation adéquate et des équipements fonctionnels.
- Réseau électrique optimisé (prises, climatisation, et éclairage LED).
- Un espace fermé prêt à être à recevoir un lavabo et WC.

8. RÉCEPTION ET DÉPOUILLEMENT DES SOUMISSIONS

7. Réception et dépouillement des soumissions

7.1 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées sous format électronique et comprendre deux fichiers PDF.

Fichier # 1 – Offre technique comprendra au minimum les informations suivantes :

- Informations sur le soumissionnaire (adresse, année d'incorporation, nombre d'employés, équipement dont il dispose...)
- Expérience et expertise de la firme dans des projets similaires
- Méthodologie et Approche technique proposées
- Calendrier de réalisation avec des étapes clairement définie pour la durée d'exécution qui est de dix (10) semaines.
- Quitus fiscal et patente

Fichier # 2 – Budget prévisionnel

- Le budget détaillé inclure les coûts des matériaux, la main d'œuvre, les équipements et les imprévus. Les soumissionnaires sont invités à utiliser le document Cadre Devis en annexe.

7.2 Critères d'évaluation des offres

Les propositions reçues seront évaluées en fonction des critères suivants :

1. Expérience et expertise dans des projets similaires (40%)
2. Méthodologie et approche technique proposée (20%)
3. Budget proposé (40%)

7.3 Délai de soumission et ouverture des fichiers d'offres

Les propositions doivent être soumises à l'adresse suivante info@cowater-appi.com et blavasky.kasumba@cowater.com au plus tard le 7 mars, 2025.

L'ouverture des offres sera faite au bureau du projet APPI à Port-au-Prince par l'équipe programme du projet assisté d'un ingénieur civil qui fera le suivi des travaux.

9. EXÉCUTION DU MARCHÉ

La sélection d'un bénéficiaire du marché complétée et acceptation du marché par ce dernier, COWATER doit dans un premier temps soumettre une demande d'approbation et d'émission de contrat. Cette démarche résulte généralement en un délai de deux semaines.

Un contrat à montant forfaitaire sera soumis à la signature du bénéficiaire. Une pénalité financière sera prévue au contrat pour non respect du délai d'exécution des travaux.

ANNEXES

- Annexe I – Cadre devis

AMENAGEMENT DU LOCAL DE LA COORDINATION NATIONALE DES AFFAIRES FEMININES (CNAF)					
CADRE DE DEVIS					
Nº Item	DESIGNATION	Unité	Quantité	Coût unitaire (Gourdes)	Coût total (Gourdes)
0.00	INSTALLATION DE CHANTIER				
0.01	Ce prix rémunère l'ensemble des travaux et fournitures nécessaires à l'installation du chantier. Les prestations incluent : • Mobilisation du site : Transport et installation de tous les équipements nécessaires pour démarrer les travaux dans les aires de stockage, y compris les matériaux et matériels et autres installations nécessaires au bon déroulement du chantier. • Mise en place de cordon de sécurité provisoires : Installation de cordon de sécurité autour du chantier pour assurer la protection du site et des travailleurs. • Equipements de protection individuelle (EPI) : Fourniture et mise à disposition des équipements de protection pour le personnel, comme des casques, gants, chaussures de sécurité, etc. • Coordination et organisation du chantier : Planification et organisation des travaux pour garantir un démarrage optimal, en prenant en compte la sécurité, la logistique et l'efficacité des interventions. Le prix est forfaitaire et inclut toutes les fournitures, équipements, main-d'œuvre et sujétions nécessaires à la réalisation complète de l'installation du chantier.	FFT	1,00		0,00
	TOTAL POSTE 0.00			0,00	
1.00	REAMENAGEMENT DES ESPACES : FUSION DE SALLES				
1.01	DEMOLITION DE CLOISON DE SEPARATION				

	Ce prix rémunère l'ensemble des travaux liés à la démolition de la cloison de séparation en matériaux légers entre les deux salles, dans le cadre de la fusion des espaces. Les prestations incluent : • Retrait de la cloison existante : Démolition de la cloison de séparation en matériaux légers (dimensions : 6 m x 3 m) comprenant les matériaux tels que les panneaux, les montants, les fixations et autres éléments constitutifs de la cloison. • Évacuation des gravats : Enlèvement et élimination des débris et gravats conformément aux normes environnementales locales. • Nettoyage du site : Nettoyage et préparation de l'espace pour les futures installations, en s'assurant que la zone est prête pour les travaux de réaménagement. • Précautions de sécurité : Mise en œuvre des mesures de sécurité nécessaires pour la démolition et protection des zones environnantes. Le prix est forfaitaire et inclut toutes les fournitures, équipements, main-d'œuvre et sujétions nécessaires à la réalisation complète de la démolition de la cloison et à la préparation de l'espace pour la fusion des salles.	FFT	1,00		0,00
1.02	INSTALLATION CLOISON PLIANTE				
	Ce prix forfaitaire rémunère l'ensemble des travaux nécessaires à l'installation d'une cloison pliante, similaire à celles utilisées dans les salles de cinéma. Les prestations incluent : • Fourniture de la cloison pliante : - o Cloison pliante de qualité, conçue pour être facilement déployée et repliée. - o Matériaux résistants et durables, adaptés à une utilisation fréquente et offrant une bonne isolation phonique et visuelle. - o Système de fixation permettant à la cloison d'être suspendue et fixée à mi-hauteur du plafond pour une flexibilité maximale. • Installation et fixation : - o Mise en place du système de rails et de supports au plafond pour garantir une fixation solide et stable. - o Fixation de la cloison à mi-hauteur, selon les spécifications, en veillant à la stabilité et à la sécurité du système. - o Ajustement de la cloison pour un fonctionnement optimal, garantissant qu'elle peut être ouverte et fermée facilement, tout en maintenant son efficacité. • Finitions et vérifications : - o Vérification de la bonne opération de la cloison pliante, s'assurant qu'elle se déploie et se replie sans difficulté. - o Finition soignée des joints et des espaces autour de la cloison pour garantir une intégration propre dans l'espace. Le prix est forfaitaire et inclut toutes les fournitures nécessaires, la main-d'œuvre, les matériaux, le montage, les tests de fonctionnement et les sujétions pour réaliser l'ensemble des travaux d'installation de la cloison pliante.	FFT	1,00		0,00
	TOTAL POSTE 1.00			0,00	
2.00	SECURISATION DES OUVERTURES ET INSTALLATIONS EXTERIEURES				
2.01	Renforcement des portes d'accès				

	Ce prix rémunère l'ensemble des travaux nécessaires au renforcement des portes d'accès afin de garantir une sécurité optimale. Les prestations incluent : • Remplacement des couplets : Dépose des couplets existants et installation de nouveaux couplets renforcés pour améliorer la solidité et la durabilité des portes. • Remplacement des serrures : Installation de serrures de haute sécurité conformes aux normes actuelles, offrant une protection accrue contre les intrusions. • Remplacement du ralentisseur de porte : Fourniture et installation d'un ralentisseur de porte moderne et robuste, assurant un fonctionnement fluide et prolongeant la durée de vie des mécanismes. • Ajustements et vérifications : Réglages nécessaires pour s'assurer du bon fonctionnement de l'ensemble des composants et de leur intégration optimale à la structure existante. Le prix est forfaitaire et inclut toutes les fournitures, équipements, main-d'œuvre et sujétions nécessaires pour réaliser l'ensemble des travaux de renforcement des portes d'accès.	FFT	4,00		0,00
2.02	Obturation de porte d'accès				
	Ce prix rémunère l'obturation définitive d'une porte d'accès. Les prestations incluent : • Préparation du site : Inspection et sécurisation de la porte avant les travaux. • Modification de la porte : - o Retrait des serrures et des systèmes de verrouillage existants. - o Retrait du ralentisseur de porte tout en préservant l'intégrité structurelle de la porte et de ses supports. • Obturation : - o Fixation ou blocage de la porte pour empêcher toute ouverture, avec des matériaux adaptés (calfeutrage, renforcement intérieur, ou système de verrouillage non fonctionnel). - o Mise en place de dispositifs esthétiques ou pratiques, si nécessaire, pour garantir une présentation uniforme. • Finitions : Ajustement et vérification de l'obturation pour s'assurer de la sécurité et de la stabilité. Le prix est forfaitaire et inclut toutes les fournitures, équipements, main-d'œuvre et sujétions nécessaires pour l'obturation, tout en conservant la porte en place.	FFT	1,00		0,00
2.03	Renforcement des fenêtres				
	Ce prix rémunère l'ensemble des travaux nécessaires au renforcement des fenêtres par l'installation de barreaux de sécurité en acier traité anticorrosion. Les prestations incluent : • Fourniture des barreaux de sécurité : Fabrication et fourniture de barreaux en acier de haute résistance, traités contre la rouille et la corrosion pour une longévité accrue. • Pose des barreaux : Installation des barreaux de sécurité sur les fenêtres, avec une fixation solide et esthétique. • Scellement et fixation : Application de scellement pour garantir une fixation fiable et pérenne des barreaux, assurant une résistance optimale contre toute tentative d'effraction. • Ajustements et vérifications : Contrôle de l'alignement et de la solidité des barreaux pour s'assurer qu'ils remplissent pleinement leur fonction de protection. • Finitions : Application de peinture ou de revêtement antirouille pour assurer une protection supplémentaire et une esthétique homogène avec les fenêtres et le bâtiment. Remarque : Le prix est forfaitaire et inclut toutes les fournitures, équipements, main-d'œuvre et sujétions nécessaires pour l'installation de barreaux de sécurité en acier traité anticorrosion.	FFT	17,00		0,00

2.04	Sécurisation des installations extérieures				
	Ce prix forfaitaire rémunère l'ensemble des travaux visant à sécuriser les installations extérieures, y compris les gouttières, les auvents et les condensateurs, afin de prévenir tout risque d'accident, d'endommagement ou de vol. Les prestations incluent : • Sécurisation des gouttières : - o Vérification de la solidité des gouttières existantes et renforcement si nécessaire (ajout de supports, fixations, etc.). - o Installation de grilles ou de dispositifs de protection pour empêcher l'accès non autorisé ou le vol de matériaux. - o Application de traitements anti-corrosion ou de protection pour garantir la durabilité des gouttières. • Sécurisation des auvents : - o Vérification de la structure de l'auvent pour s'assurer qu'elle est solidement fixée et résistante aux intempéries. - o Installation de dispositifs de verrouillage ou de protection supplémentaires pour éviter l'accès non autorisé à l'auvent. - o Vérification des fixations et de l'étanchéité pour prévenir tout risque de détérioration ou d'accident. • Sécurisation des condensateurs : - o Mise en place de grilles ou de cages métalliques pour protéger les condensateurs contre le vol et les dommages. - o Installation de dispositifs de fixation ou de scellement pour garantir la stabilité des condensateurs sur leurs supports. - o Vérification des raccordements et des composants pour assurer leur sécurité et leur bon fonctionnement. Le prix est forfaitaire toutes les fournitures, matériaux, équipements, main-d'œuvre, tests et sujétions nécessaires pour sécuriser l'ensemble des installations extérieures mentionnées.	FFT			0,00
	TOTAL POSTE 2.00			0,00	
3.00	REHABILITATION ELECTRIQUE ET CLIMATISATION				
3.01	Installation de prises électriques				
	Ce prix rémunère l'ensemble des travaux liés à la fourniture, l'installation et le raccordement des prises électriques. Les prestations incluent : • Fourniture des prises et accessoires : Approvisionnement des prises électriques, boîtes de raccordement, câbles, conduits et autres accessoires nécessaires à l'installation. • Installation des prises électriques : Pose des prises selon les plans d'installation, raccordement des câbles et fixation des boîtes de jonction. • Raccordement au réseau électrique : Raccordement des prises au réseau électrique en conformité avec les normes électriques locales. • Tests de conformité : Vérification du bon fonctionnement et de la sécurité des prises installées après raccordement. • Finitions : Réalisation des finitions, incluant le montage des caches, et nettoyage de la zone de travail. Le prix est forfaitaire et inclut toutes les fournitures, équipements, main-d'œuvre et sujétions nécessaires à l'exécution complète de l'installation des prises électriques.	FFT	24,00		0,00
3.02	Installation de luminaires équipés de lampes LED				

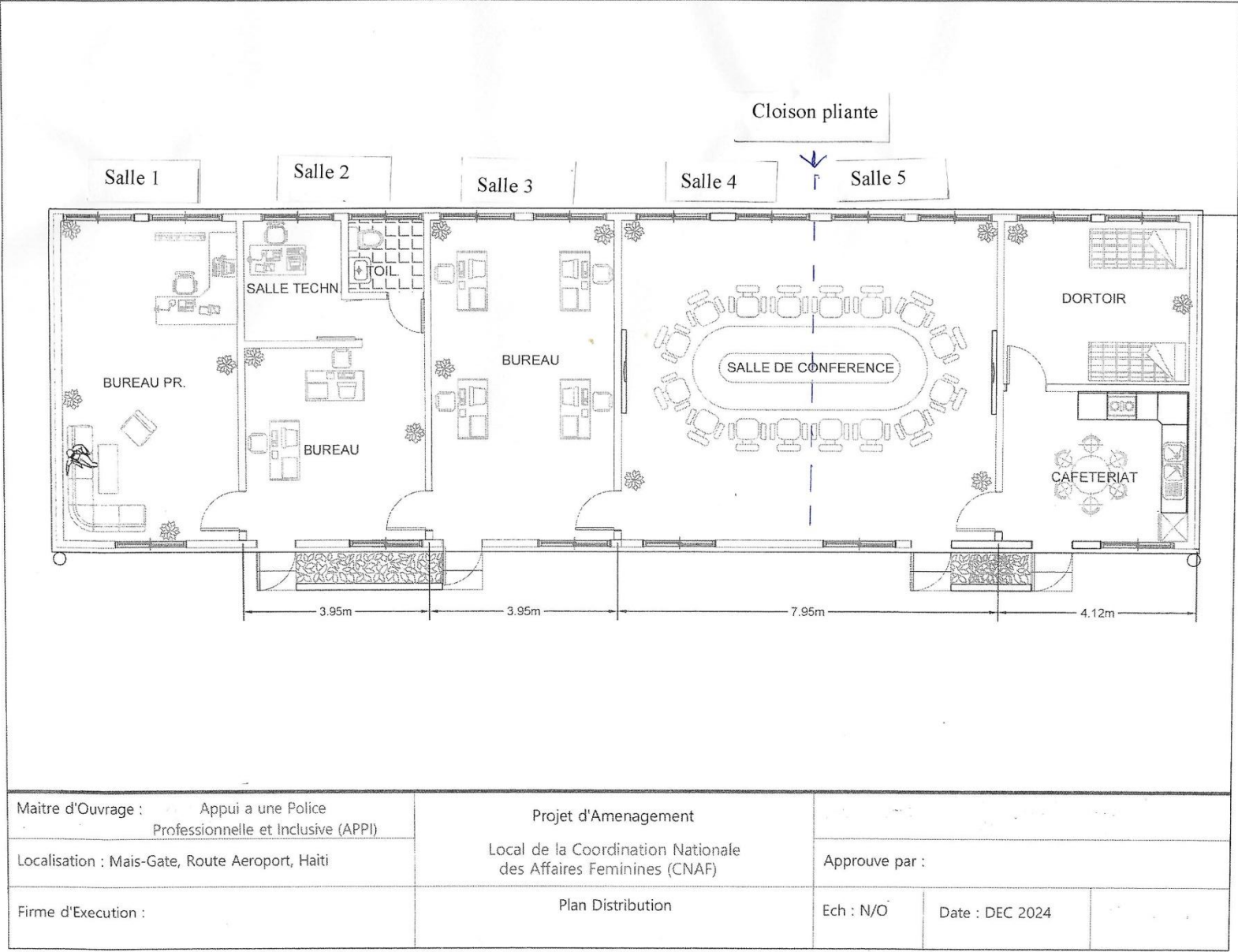
	Ce prix rémunère l'ensemble des travaux relatifs à la fourniture, la pose et le raccordement de luminaires équipés de lampes LED. Les prestations incluent : • L'évaluation préalable de la capacité des panneaux solaires existants afin de s'assurer qu'ils sont compatibles avec les nouvelles installations électriques prévues. • La fourniture et l'installation des luminaires, comprenant les supports, câblages, conduits, boîtes de raccordement et tous les accessoires nécessaires. • Le montage des luminaires et le raccordement des lampes LED. • Les tests de mise en service pour garantir la conformité et le bon fonctionnement de l'installation électrique. • La vérification finale et la validation de l'intégration du système avec les équipements existants. Ce prix est forfaitaire et couvre l'intégralité de l'installation, y compris toutes les fournitures, équipements, main-d'œuvre et sujétions nécessaires à la réalisation des travaux.	FFT	23,00		0,00
3.03	Installation de climatiseurs				
	Ce prix rémunère l'ensemble des travaux relatifs au remplacement des anciennes unités de climatisation non fonctionnelles et à l'installation de nouvelles unités. Les prestations incluent : • Remplacement des unités de climatisation : Retrait des anciennes unités non fonctionnelles et installation des nouvelles unités de climatisation. • Vérification du raccordement : Contrôle et assurance du raccordement fiable des unités de climatisation au réseau électrique de la PNH, conformément aux normes électriques en vigueur. • Installation des nouveaux équipements : Fourniture et pose des nouvelles unités de climatisation, y compris les supports, conduits, raccordements électriques et tout autre accessoire nécessaire à leur installation correcte et sécurisée. • Tests de mise en service : Vérification du bon fonctionnement des nouvelles unités après installation et assurance de leur conformité avec les exigences techniques. Le prix est forfaitaire et couvre toutes les fournitures, équipements, main-d'œuvre et sujétions nécessaires à la réalisation de l'installation complète des climatiseurs.	FFT	8,00		0,00
	TOTAL POSTE 3.00			0,00	
4.00	AMENAGEMENT D'UN ESPACE POUR INSTALLATIONS D'ÉVENTUELS SANITAIRES				
4.01	Ce prix rémunère l'ensemble des travaux pour l'aménagement d'un espace destiné à accueillir de futurs équipements sanitaires (toilette). Les prestations incluent : • Paroi en sheetwork : - o Fourniture et installation d'une paroi en sheetwork pour délimiter l'espace de manière esthétique et fonctionnelle. • Installation d'une porte : - o Pose d'une porte assurant la fermeture et l'intimité de l'espace aménagé. • Installation des attentes de tuyauterie : - o Mise en place des attentes de tuyauterie équipées de caps sécuritaires, permettant le raccordement futur de sanitaires (lavabo, WC). • Finitions : - o Vérification complète de l'ensemble de l'installation pour garantir sa conformité. - o Nettoyage du chantier et évacuation des déchets après l'achèvement des travaux. Le prix est forfaitaire et inclut toutes les fournitures, la main-d'œuvre et les sujétions nécessaires pour réaliser l'aménagement partiel de cet espace.	FFT	1,00		0,00

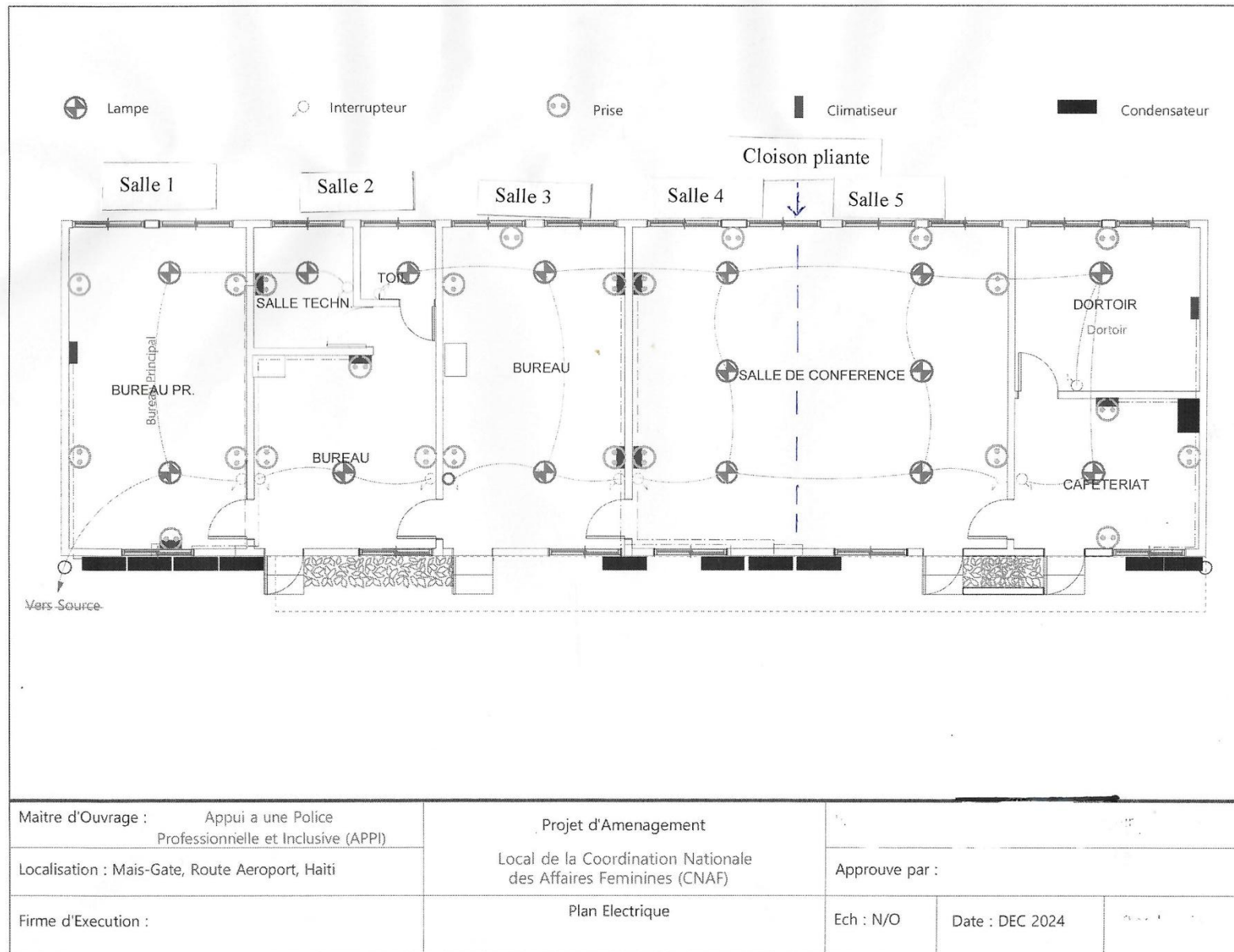
	TOTAL POSTE 4.00				
5.00	MODIFICATION DE L'ESPACE CAFÉTÉRIA POUR EN FAIRE UN ESPACE FERMÉ				
	Ce prix rémunère l'ensemble des travaux visant à transformer l'espace cafétéria en un espace fermé, offrant une séparation fonctionnelle et une meilleure gestion des zones d'activités. Les prestations incluent : • Création de cloisons : o Fourniture et installation de cloisons adaptées en sheetwork pour délimiter et fermer l'espace. • Installation d'une porte d'accès : o Installation d'une porte adéquate pour permettre l'accès à l'espace fermé. o Installation de dispositifs de fermeture (serrure, poignée) pour garantir la sécurité de l'espace. • Finitions et harmonisation : o Réalisation des finitions afin d'harmoniser l'espace avec le reste de l'établissement. o Nettoyage du chantier et évacuation des déchets après achèvement des travaux. Le prix est forfaitaire et inclut toutes les fournitures, matériaux, équipements, main-d'œuvre et sujétions nécessaires pour réaliser la transformation complète de l'espace cafétéria en un espace fermé.				
	TOTAL POSTE 5.00			0,00	
6.00	INSTALLATION EXTINCTEURS				
6.01	Ce prix rémunère l'ensemble des travaux nécessaires à la fourniture et à l'installation d'extincteurs conformément aux normes de sécurité incendie en vigueur. Les prestations incluent : • Fourniture des extincteurs : Sélection et fourniture d'extincteurs adaptés aux besoins du site, selon la classe de risques (eau, poudre, CO2, etc.). • Installation des extincteurs : o Choix des emplacements stratégiques pour une accessibilité optimale. o Fixation des extincteurs à des hauteurs et emplacements conformes aux réglementations. • Vérification de la conformité : Contrôle de l'emplacement, de l'accessibilité et de la signalisation pour garantir que l'installation respecte les normes de sécurité. Le prix est forfaitaire et inclut toutes les fournitures, équipements, main-d'œuvre et sujétions nécessaires pour l'installation complète des extincteurs, conformément aux normes de sécurité en vigueur.	FFT	3,00		0,00
	TOTAL POSTE 6.00			0,00	
7.00	INSTALLATION DE GOUTTIERE				

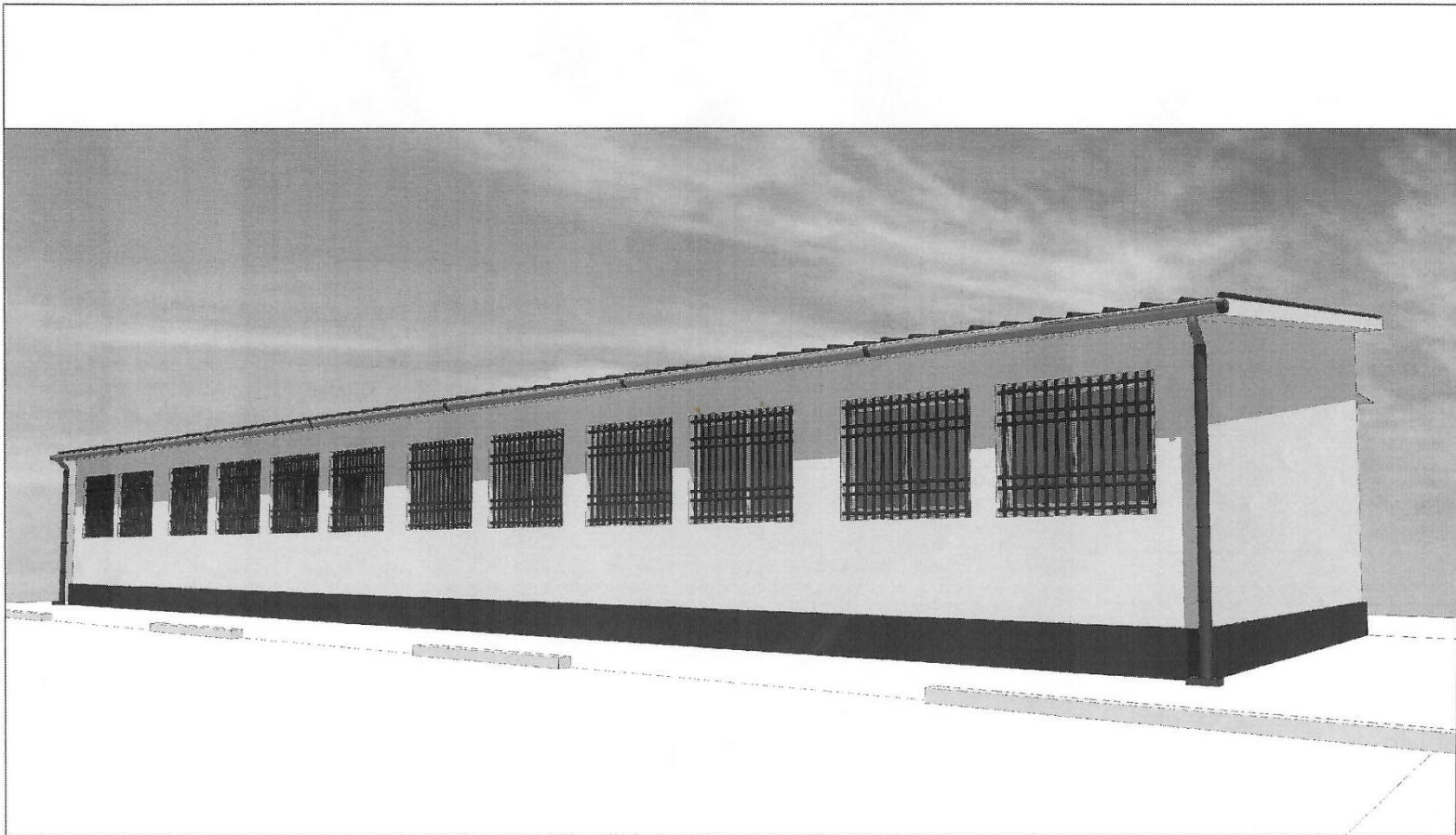
7.01	Ce prix rémunère l'ensemble des travaux nécessaires à la fourniture, l'installation et le raccordement de gouttières en PVC, conformément aux normes en vigueur. Les prestations incluent : • Fourniture de la gouttière en PVC :o Fourniture de gouttières en PVC de haute qualité, adaptées aux conditions climatiques et aux exigences d'évacuation des eaux pluviales.o Fourniture de tous les accessoires nécessaires à l'installation : coudes, embouts, joints, colliers de fixation, et autres éléments spécifiques à l'installation. • Installation de la gouttière en PVC :o Pose de la gouttière sur les éléments de support, en respectant les pentes et les normes d'installation afin d'assurer une bonne évacuation de l'eau.o Fixation de la gouttière à l'aide de supports et colliers pour garantir sa stabilité et éviter tout déplacement ou affaissement. • Raccordement à la descente pluviale :o Installation et raccordement de la descente pluviale en PVC pour diriger l'eau de pluie collectée vers un système d'évacuation prévu. • Vérification de l'installation :o Contrôle de l'alignement et de la pente de la gouttière pour s'assurer que l'eau est bien évacuée vers la descente.o Test de l'évacuation de l'eau afin de vérifier l'efficacité du système installé. • Finitions :o Nettoyage du chantier, évacuation des déchets et gravats, et remise en état de l'espace après réalisation des travaux. Le prix est forfaitaire et inclut toutes les fournitures, matériaux, équipements, main-d'œuvre, tests et sujétions nécessaires pour l'installation complète des gouttières en PVC.	FFT	1,00		0,00
	TOTAL POSTE 7.00				0,00
8.00	INSTALLATION D'UN AUVENT				
8.01	Ce prix rémunère l'ensemble des travaux nécessaires à la fourniture, à la pose et à la mise en place d'un auvent. Les prestations incluent : • Fourniture de l'auvent : o Fourniture de l'auvent, y compris les matériaux nécessaires à la fabrication du cadre en structure métallique et du revêtement en polycarbonate. o Fourniture des accessoires et éléments nécessaires à l'installation : fixations, supports, visserie, scellement, etc. • Installation de la structure de l'auvent : o Préparation du site pour l'installation, comprenant la délimitation de l'emplacement et les travaux de fondation. o Montage et fixation du cadre ou de la structure de l'auvent métallique, en respectant les normes de sécurité et de solidité. • Installation du revêtement de l'auvent : o Pose du revêtement de l'auvent, en veillant à la bonne étanchéité et à la résistance aux intempéries. o Fixation et ajustement du revêtement pour garantir une protection efficace contre les intempéries. • Finitions et contrôle de qualité : o Inspection finale de l'installation pour s'assurer de la solidité de l'ensemble et du bon fonctionnement du système. o Nettoyage du chantier, évacuation des déchets et gravats, et remise en état des lieux après l'installation. Le prix est forfaitaire et inclut toutes les fournitures, matériaux, équipements, main-d'œuvre, tests et sujétions nécessaires pour l'installation complète de l'auvent.	FFT	1,00		0,00
	TOTAL POSTE 8.00				0,00
9.00	PEINTURE INTERIEURE				

9.01	Ce prix forfaitaire rémunère l'ensemble des travaux de peinture intérieure pour les murs des espaces désignés. Les prestations incluent : • Préparation des surfaces : - o Nettoyage, dépoussiérage et ponçage des murs pour garantir une surface lisse et uniforme. - o Rebouchage des fissures, trous et imperfections pour assurer une finition soignée. - o Application d'une couche d'apprêt (si nécessaire) pour améliorer l'adhérence de la peinture et assurer une couverture uniforme. • Application de la peinture : - o Peinture des murs avec une peinture semi-gloss de haute qualité, choisie dans des teintes de gris pâle ou bone white. - o Application d'une ou plusieurs couches selon les besoins pour assurer un fini lumineux, durable et homogène. - o Utilisation de techniques de peinture adaptées pour éviter les coulures et garantir un résultat propre et net. • Finitions et nettoyage : - o Protection des fenêtres, portes et autres éléments non concernés par la peinture pour éviter les éclaboussures. - o Retrait des protections après séchage et nettoyage de l'espace de travail pour laisser les surfaces propres et prêtes à l'usage. Le prix est forfaitaire et comprend toutes les fournitures, matériaux, équipements, main-d'œuvre, tests et sujétions nécessaires pour réaliser l'ensemble des travaux de peinture intérieure, incluant les teintes choisies et les finitions de qualité.	FFT	1,00	0,00
	TOTAL POSTE 9.00		0,00	
	GRAND TOTAL		0,00	

• Annexe 2 - Plans







Maitre d'Ouvrage : Appui a une Police Professionnelle et Inclusive (APPI)	Projet d'Amenagement Local de la Coordination Nationale des Affaires Feminines (CNAF)	Approuve par :		
Localisation : Mais-Gate, Route Aeroport, Haiti				
Firme d'Execution :	Facade 2	Ech : N/O	Date : DEC 2024	Planche : 06